

Régisseur général cinéma / Régisseuse générale cinéma

Régisseur de films/Régisseuse de films



Lors du tournage d'un film, le régisseur général assure la logistique. Il accueille les comédiens, trouve des places de parking, achemine le matériel technique... À lui de gérer le quotidien des plateaux pour que tout se passe au mieux.

 Statut d'exercice : **intermittent du spectacle**

 Niveau de formation requis : **bac + 2**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Préparer et organiser un tournage

Collaborateur direct du directeur de production, le régisseur général est responsable de l'organisation matérielle d'un tournage. Il a l'oeil sur tout et assure la coordination des diverses opérations prévues par le planning. C'est à lui de régler tous les problèmes pratiques qui peuvent se poser. Son rôle débute dès la préparation du tournage. Il participe au repérage des lieux, à la recherche des décors, à l'obtention des autorisations de tournage... Il rassemble également le matériel (caméra, éclairage...) et veille à sa bonne mise en place au moment voulu.

Programmer les plannings

Il prend en charge le transport, l'hébergement et la restauration de l'équipe en effectuant les réservations nécessaires. Chaque jour, il établit un programme en mentionnant l'heure à laquelle les acteurs et techniciens doivent être présents. En cas de retard et/ou de changement de décor, il fait suivre les modifications de plan de travail aux personnes concernées.

Gérer le quotidien

Enfin, il s'occupe de toutes les questions d'ordres divers : penser à faire bloquer des rues, réserver des places de stationnement, aller chercher et accueillir les comédiens, recruter et payer les figurants...

COMPÉTENCES REQUISES

Rigueur et forme physique

Tempéraments fragiles s'abstenir ! Celui qui se destine à la régie générale doit avoir une santé de fer. Même après une nuit blanche sous la neige, il est totalement exclu de tomber malade. Dynamisme rime avec disponibilité ! Ce métier de terrain requiert le sens de l'organisation, de la rigueur et surtout de la débrouillardise. Il faut pouvoir analyser et résoudre toutes sortes de problèmes très rapidement. Cette polyvalence va de pair avec le goût du contact et la capacité à diriger des équipes. Le régisseur doit être capable de coordonner le travail de plusieurs professionnels tout en respectant un planning souvent serré et un budget non extensible.

Polyvalence et anticipation

Il est indispensable d'avoir une bonne connaissance du travail des autres pour anticiper les problèmes qui peuvent se poser. Par exemple, vérifier la capacité du réseau électrique pour brancher les projecteurs des techniciens lumière, prévoir une meilleure isolation phonique pour les techniciens son... De plus, l'aspect administratif de la fonction nécessite la rédaction de nombreux courriers. Le régisseur doit savoir s'adresser avec autant d'aisance aux mairies qu'aux sociétés de déménagement ou aux agents EDF.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

Le salaire dépend du budget des films, du nombre de jours de tournage, de l'expérience. La convention collective des techniciens de la production cinématographique prévoit un salaire hebdomadaire minimal de 1415 euros brut pour 39 heures.

Intégrer le marché du travail

Un poste qui se mérite

Impossible de s'improviser à la régie générale du jour au lendemain. Il faut avoir du talent, de la volonté, une bonne formation, de la ténacité et... accepter la précarité. On commence habituellement comme stagiaire avant de pouvoir prétendre à un poste de régisseur adjoint. Souvent, on devient régisseur général après être passé par un poste de régisseur du son, de la lumière et/ou de la machinerie. L'essentiel du travail se situe en Ile-de-France.

Se faire une réputation

Les meilleurs atouts pour décrocher des contrats sont la réputation que l'on s'est peu à peu forgée dans le milieu du cinéma et un carnet d'adresses bien rempli. Le relationnel joue un rôle non négligeable dans l'accès à l'emploi et le maintien dans le circuit professionnel.

Une profession réglementée

Au bout de 2 ans, le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) délivre une CIP (carte d'identité professionnelle). Mais ce n'est qu'après encore 4 ou 5 ans de pratique que le postulant pourra accéder au titre de régisseur général.

Évolution possible

Les régisseurs les plus expérimentés pourront ensuite éventuellement s'orienter vers le métier de directeur de

production, plus stable et plus rémunérateur.

OÙ L'EXERCER

Un intermittent du spectacle

Le régisseur général est un intermittent du spectacle. Recruté le temps d'une production, il alterne périodes d'activité et périodes de chômage. Lors d'un tournage, il peut travailler le week-end et avoir des horaires très irréguliers. Environ 12 semaines (préparation et tournage) sont nécessaires pour réaliser un film français classique. Pour le tournage d'un film historique, avec décors d'époque par exemple, la préparation est plus importante. Une journée de travail peut compter jusqu'à 10 ou 12 heures.

Toujours en mouvement

Le régisseur général n'est pas toujours présent sur un plateau le jour du tournage. Toujours en décalage, il a pu passer vérifier le décor la veille, et reviendra éventuellement le lendemain avant d'aller déposer la pellicule à développer au laboratoire. Professionnel de la communication, il est en relation permanente avec l'ensemble des participants du tournage (directeur de production, comédiens, techniciens, réalisateur...). Le plus souvent, il encadre une petite équipe : il est secondé par un régisseur adjoint et des stagiaires. La préparation des tournages implique parfois des déplacements prolongés. De plus, le régisseur gère parfois simultanément plusieurs lieux et équipes de tournage pour un même film.

LES ÉTUDES

Aucun établissement ne délivre de titre de régisseur général. Le métier s'apprend sur le terrain.

Il est toutefois possible, voire conseillé, d'avoir suivi des cursus préparant aux métiers du spectacle.

Niveau bac + 2

BTS métiers de l'audiovisuel, option gestion de production ;

Niveau bac + 3

Licence pro techniques du son et de l'image (parcours production audiovisuelle)

Niveau bac + 5

Master en cinéma, télévision et cinéma...

Diplôme des écoles supérieures d'audiovisuel disposant d'un département production (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, FEMIS) ;

Bac + 1 ou 2	Durée standard	En France
BTS métiers de l'audiovisuel option gestion de production	2 ans	Dans 82 établissements
Bac + 3	Durée standard	En France
Licence pro mention techniques du son et de l'image	1 an	Dans 18 établissements
Bac + 4 ou 5	Durée standard	En France
Master mention cinéma et audiovisuel	2 ans	Dans 23 établissements
Diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialité production	4 ans	Dans 1 établissement
Diplôme de l'École nationale supérieure Louis-Lumière spécialité cinéma	3 ans	Dans 1 établissement

Sources : Onisep 05.2025 ©Rawpixel Ltd-stock.adobe.com